

COMMENT ACCÉDER AU SITE ?



À PIED, depuis le centre-bourg et/ou en empruntant les deux circuits pédestres inscrits au plan départemental traversant le site.



À VÉLO, par la voie verte du Marsan et de l'Armagnac en empruntant le circuit VTT inscrit au plan départemental.



EN VOITURE, depuis la D392, en stationnant son véhicule sur le parking dédié.

RÈGLES À RESPECTER

- Cueillette, baignade, camping et feux interdits
- Animaux domestiques uniquement tenus en laisse
- Aucun véhicule motorisé sur les chemins pédestres
- Rester discret pour observer les espèces animales
- Adopter les bonnes pratiques de pêche (réglementation et consignes accessibles sur peche-landes.com)

MATÉRIEL À PRÉVOIR



Pensez à adapter votre tenue et vos équipements selon la météo

SUR PLACE

- Achat des cartes de pêche à la journée ou pour l'année à la mairie. Tél. : 05 58 93 90 84 / mairie.gailleres@wanadoo.fr
- Parcours d'orientation disponible à la mairie ainsi qu'à l'hôtel-restaurant-épicerie "Au cœur des Landes" Tel. : 05 58 93 69 48 / aucoeurdeslandes.fr
- Possibilité de multiplier les parcours via les deux circuits de randonnée du Département. Informations auprès du service de gestion des itinéraires départementaux Tél. : 05 58 05 40 40 / landes.fr/les-sentiers-randonnee (Rando-guides N°10 du Marsan, en vente auprès des offices de tourisme)

Avec le partenariat financier de



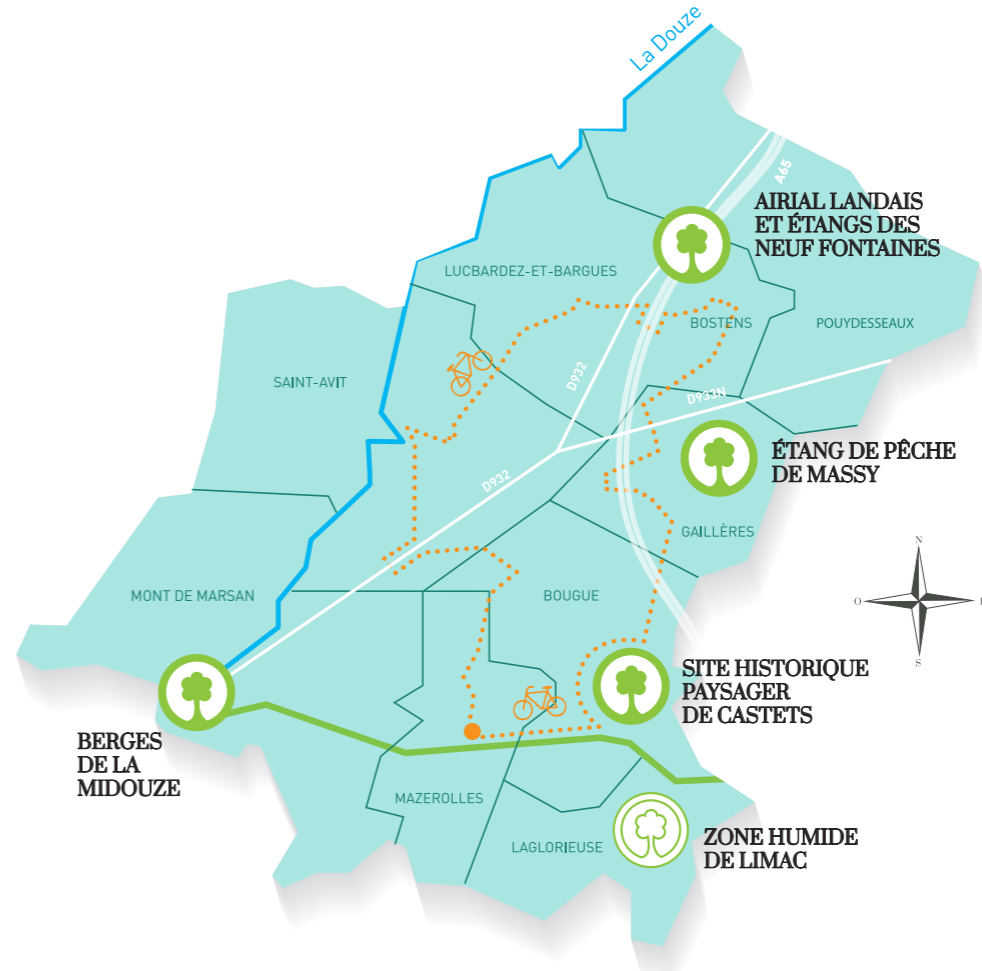
10-31-2934
Certifié PEFC
pefc-france.org

mont de
marsan
AGGLO



Site de Massy

GAILLÈRES (40)



CIRCUIT VTT inscrit au plan départemental



VOIE BLEUE DU PNU



VOIE VERTE DU MARSAN ET DE L'ARMAGNAC



SITE PNU FINALISÉ



SITE PNU EN COURS D'AMÉNAGEMENT

La création du PNU est une démarche initiée par 3 intercommunalités :

- Mont de Marsan Agglo
- Communauté de Communes des Landes d'Armagnac
- Communauté de Communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais

Il a pour objectifs de préserver les richesses naturelles, de valoriser le patrimoine bâti qui font la singularité de ces territoires et d'offrir aux habitants des espaces de promenade, de loisirs et d'éducation à l'environnement. Mont de Marsan Agglo compte 5 sites valorisés.

Les autres sites du PNU

- Airial Larousse à Bostens : à la découverte de la ferme traditionnelle landaise.
- Étangs des Neuf Fontaines à Bostens, et leur parcours paysager de découverte
- Site de Castets à Bougue, son patrimoine historique et paysager
- Berges de la Midouze à Mont de Marsan, pour redécouvrir les rivières dans la ville.

Découvrez le site de Massy

À voir/À faire

Venez découvrir ce lieu et profiter de ses nombreuses activités, en commençant par la pêche, avec un ponton aménagé et accessible pour les personnes à mobilité réduite. Pour les marcheurs, plusieurs sentiers de randonnée sont autant d'occasions de multiplier les itinéraires. D'abord le parcours botanique réaménagé avec des panneaux d'information sur les richesses et les enjeux écologiques du site, enrichis de zooms faits sur certaines espèces floristiques. Puis avec les deux boucles du plan départemental qui démarrent à Massy (le circuit des airials et celui des étangs), d'une durée respective de 2h et 1h30. Enfin, le parcours d'orientation d'une superficie de 2,9 km² avec 29 postes de contrôle permet de découvrir Massy d'une autre façon.

Une aire de jeux pour les enfants, des aires de pique-nique, une maison de l'étang équipée avec des toilettes également accessibles pour les personnes à mobilité réduite viennent compléter cette offre de loisirs en pleine nature.



Accès par le
Centre-Bourg



AIRE DE JEUX



PONTON DE PÊCHE



MAISON DE L'ÉTANG



PARKING
(places réservées
PMR ♿)



PANNEAU D'INFORMATION



AIRE DE PIQUE-NIQUE

PARCOURS ADAPTÉ PMR
PARCOURS BOTANIQUE (1H)
SENTIERS INSCRITS
AU PLAN DÉPARTEMENTAL



M Le site de Massy

Ce plan d'eau créé initialement comme réserve de pêche, entouré par une forêt communale, est aujourd'hui un espace naturel dont l'intérêt environnemental est reconnu. Ainsi, une partie du site est intégrée au réseau européen Natura 2000 identifiant des espaces aux enjeux écologiques forts. Parmi les richesses qui lui valent cette reconnaissance, des forêts humides d'aulnes et de frênes, ainsi qu'une alternance de milieux propices à la présence d'espèces protégées d'insectes, d'oiseaux ou encore de chauve-souris.

Mais c'est surtout la pêche qui est à l'honneur à Massy. Plusieurs actions sont menées pour assurer la bonne santé du peuplement piscicole et donc l'activité incontournable de ce site.

Ainsi, l'élaboration d'un plan de gestion écologique, la réalisation de vidanges récurrentes, la délimitation d'une zone de réserve où les poissons peuvent se développer en toute quiétude et enfin l'instauration d'un règlement communal de bonnes pratiques de pêche à la ligne assurent aux pêcheurs de belles prises entre gardons, rotengles, tanches et autres brochets.

Pour compléter sa visite :
→ parcnatureldumarsan.fr

Pêche fermée de novembre à avril